

Rencontres Cinématographiques entre l'UCECAO et l'ARP les 17 et  
18 février 2003 à Bamako

## Rapport d'activité

## **Rencontre sur l'élaboration d'une politique cohérente de soutien aux secteurs d'activités du cinéma ouest africain.**

**Durée :** 2 jours

**Participants :** 66

Les professionnels, entrepreneurs et créateurs du cinéma et de l'audiovisuel de l'Afrique de l'ouest, la Société Civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs, les administrateurs du secteur, des pays développés et les pouvoirs publics.

### **Rappel des objectifs :**

Les objectifs visés par cette rencontre sont entre autres :

- Inciter les Etats membres à inscrire le cinéma dans le code des investissements
- Inciter les Etats à prendre des mesures incitatives fiscal et budgétaires spécifiques au secteur
- Favoriser les coproductions
- Créer une agence régionale de promotion des structures de formation

### **Modalités d'exécution :**

Cette rencontre s'est déroulée du 17 au 18 février 2003 dans la salle Fode Kouyate du palais des congrès de Bamako. C'était en présence du ministre de la jeunesse et des sports Monsieur Djibril Tangara entouré pour la circonstance du président de l'UCECAO, Monsieur Souleymane Cissé et du délégué général de l'ARP Monsieur Michel Gomez, de François Margolin, l'expert Mahamane Touré, le cinéaste Fadika Kramo Lanceni, de King Ampaw (Ghana) et de cinéastes du Mali.

Deux discours ont été prononcés à cette occasion. Intervenant le premier, le président de l'UCECAO Mr Souleymane Cissé a tout d'abord décrit la situation de l'activité cinématographique dans la sous - région qui a eu comme conséquence l'appauvrissement des acteurs du secteur. Il a signalé par ailleurs l'existence de nombreuses initiatives isolées spécifique à chaque pays mais qui n'apporte pas de solution aux préoccupations sous régionales.

Il a donc souhaité qu'il y ait une synergie entre les différentes structures pour une capitalisation des expériences. Il a ensuite appelé à une collaboration avec la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs afin de bénéficier de leur expérience.

Enfin il rappela les objectifs de la rencontre avant de remercier le gouvernement de la république du Mali, l'Union Européenne et son excellence Monsieur l'Ambassadeur de France au Mali qui par leur concours ont rendu possible cette rencontre.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Djibril Tangara a mis l'accent sur la culture qui est un facteur puissant de rapprochement de nos populations. Il a ensuite dégagé la place du cinéma et de l'audiovisuel dans l'économie de nos pays respectifs.

Enfin il a souhaité que cette rencontre débouche sur des recommandations et des orientations concrètes visant à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée avant de souhaiter la bienvenue aux participants étrangers.

Après ce protocole d'usage, les participants ont eu à discuter les thèmes suivants :

- La situation du cinéma et de l'audiovisuel en Afrique de l'Ouest
- L'élaboration d'axes de proposition concernant la formation, les industries techniques et la production sous le triple angle de la politique du pays, la coopération sud - sud et la coopération nord-sud
- Proposition d'ordre du jour 2004

Réunies les 17 et 18 février 2003 au Palais des congrès de Bamako, les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel membre de l'UCECAO et de l'ARP se sont accordés pour organiser dans le courant du mois de janvier 2004 une grande rencontre.

Cette rencontre devra, à partir d'actes préparatoires dressant un bilan exhaustif de la situation en Afrique de l'Ouest, permettre l'élaboration d'un programme pluriannuel de renaissance d'une filière cinématographique et audiovisuel dans la sous région.

Mobilisant des cinéastes et des professionnels venus de pays de la CEDEAO, les représentants des pouvoirs publics à l'échelon national, régional et international, les partenaires européens traditionnels de l'Afrique de l'Ouest, els représentants de l'Agence de la Francophonie et du Commonwealth, cette réunion a dégagé les résolutions suivantes :

### **Le marché du Cinéma**

L'engouement de la population (du public) pour certains films africains montre bien l'existence d'un marché.

Mais comment reconquérir ce marché ?

- En se donnant les moyens de produire un cinéma à l'écoute de son public et non un cinéma tourné vers les desiderata des bailleurs de fonds
- Par l'implication de l'Etat avec :
  - Un soutien plus soutenu via des services techniques
  - L'acquisition et la mise à disposition des équipements et matériels de production
  - L'engagement à faire connaître les dispositions légales qui existent et la volonté de les faire appliquer
- En organisant et en mettant en place un système de distribution avec billetterie centralisée

- En mettant en place une banque de films où des cinéastes céderaient dans une phase transitoire leurs droits cinématographiques et vidéo à l'UCECAO. L'UCECAO pourra ainsi tester et construire un réseau de distribution avec billetterie centralisée

En appui à cette démarche, il faut noter la bonne disponibilité de l'ARP qui propose une des salles du Cinéma des Cinéastes pour la diffusion de films africains à Paris.

- En luttant contre la piraterie des œuvres :

- Piratage vidéo par la production d'originaux qui concurrencent en qualité et en prix les copies illicites

- Piratage cinéma, en contrôlant et en réprimant la reproduction illicite des films.

- En s'adaptant au marché :

L'Etat et les structures étatiques disposent de peu de fonds pour le cinéma et ayant d'autres urgences, il faut s'acheminer vers des productions à faibles coûts en utilisant la vidéo et les nouvelles technologies de l'information et de la communication

- En mettant en place un fonds de soutien alimenté entre autres ressources par une redistribution judicieuse des recettes cinéma pour soutenir l'activité cinématographique à tous les niveaux, des taxes, des redevances.

- En aidant à la création d'une industrie du cinéma dans une filière organisée

- En disposant de salles de cinéma et les rendants accessibles en pratiquant des prix attractifs

- En mettant en place au niveau des bureaux locaux de l'UCECAO des structures capables d'informer sur les potentialités existantes dans chaque pays, de conseiller et de soutenir les acteurs de la filière : producteurs, réalisateurs, distributeurs et exploitants.

### **Développer le partenariat**

- Local au niveau de chaque pays : entre professionnels, professionnels et Etat, entre professionnels et opérateurs économiques avec une aide et un soutien aux jeunes créateurs

- Régional et international

- Mettre à disposition du siège de l'UCECAO toutes les informations disponibles sur la filière cinéma dans les pays

- Assurer un contact permanent entre l'UCECAO, les départements techniques des ministères, les opérateurs économiques, les banquiers et les bailleurs de fonds.

- Susciter un partenariat avec les télévisions locales à travers :

- La coproduction de films. La télévision pourra y participer par la mise à disposition de son équipement et bénéficier des droits de diffusion du film après un temps donné.

- La promotion des films lors de leurs lancements

- Mettre en place une commission de suivi des résolutions du séminaire composée des départements techniques de l'Etat et des bureaux de l'UCECAO.  
Cette commission doit avoir plusieurs rencontres annuelles pour faire le point.

- Le séminaire lance un appel pressant à tous les acteurs de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel à :

- Se réconcilier, se regrouper, et exiger les moyens indispensables à l'industrie du cinéma
- S'investir dans le fonctionnement de l'UCECAO
- Conjuguer leurs efforts et leurs expériences pour aider la filière cinématographique à trouver ses marques pour assurer son évolution et son indépendance

- Le séminaire remercie l'Etat malien des efforts de mise à disposition d'un terrain à l'UCECAO pour son siège et exhorte le bureau à rechercher les moyens pour la réalisation de ce centre de ressources pour la sous région, pôle de formation et unité de production et de distribution

- Le rendez vous est prie pour une nouvelle rencontre les 22, 23, 24, et 25 février 2004 au Palais des congrès de Bamako pour faire le point des résolutions et des dispositions prises.

- La CEDEAO ayant signifié de bonnes dispositions de partenariat, il appartient à l'UCECAO de prendre des mesures nécessaires pour répondre à ses recommandations

Etant donné l'existence de nombreuses initiatives de formation, de production, de promotion et de communication en Afrique de l'ouest qui apportent des solutions spécifiques, ponctuelles et locales, qui n'ont cependant ni une dimension régionale, ni une cohérence de filière, il est donc indispensable de créer un cadre permettant une synergie entre les structures déjà existantes et par ailleurs développer des structures complémentaires.

Nous devons donc d'une part créer les conditions économiques et juridiques viables et assurer d'autres part la permanence des solutions au niveau régional et la capitalisation des connaissances et expériences.

C'est dans ce cadre que nous collaborons avec l'ARP pour partager son expérience réussie dans la double perspective de :

- Démontrer que les préoccupations économiques et culturelles sont complémentaires
- Démontrer que ce type de combat ne peut véritablement réussir et générer des solutions pérennes qu'à un niveau régional

## **Etape de Ouagadougou**

En marge de la 17<sup>ème</sup> édition du Fespaco à Ouagadougou, a eu lieu une conférence de presse le jeudi 27 février à 10h au centre de presse du Liptako gourma.

La conférence était animée par monsieur Souleymane Cissé, président de l'UCECAO et monsieur Bourge représentant la France, le directeur de cabinet représentant le ministre de la culture du Burkina Faso. C'était en présence des journalistes de la presse écrite et parlée, des cinéastes, réalisateurs et des acteurs de cinéma.

Prenant la parole, le président de l'UCECAO a tout d'abord expliqué la genèse de l'UCECAO qui doit être considéré comme un maillon supplémentaire de la chaîne dans le développement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel avant de rappeler les objectifs de la rencontre de Bamako et les résultats atteints à l'issue de la dite rencontre.

Fait à Bamako, le 24 mai 2003